



## CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2001

### **BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2001 – COMMUNE :**

Afin de transcrire l'affectation des résultats et les restes à réaliser constatés à la clôture de l'exercice 2000, il y a lieu de voter un budget supplémentaire commune qui décrit également certaines opérations nouvelles.

### **DECISIONS MODIFICATIVES – BUDGETS EAU ET ASSAINISSEMENT :**

- budget eau (24 voix pour et 3 abstentions)
- budget assainissement (23 voix pour et 4 abstentions)

### **CONTRACTUALISATION D'UN PRET BANCAIRE :**

La commune va contracter un prêt de **5 millions de francs (762.245 euros)** avec DEXIA ; prêt d'une durée de 15 ans au taux fixe de 4,64 %. La commune n'avait pas emprunté depuis 2 ans.

### **SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES :**

- Ecole maternelle publique : la classe de moyenne section de Mme ROCUET met en œuvre un projet de classe artistique et culturel (P.A.C). Accord du Conseil pour verser une subvention globale de 4.250 F (647,91 euros) (correspondant au 1/3 de l'aide sollicitée par l'école maternelle publique).
- Ecole Notre-Dame de l'Assomption : 26 élèves de cours moyen partent en classe de neige en janvier 2002 à Areau dans les Pyrénées. Accord du Conseil pour attribuer 500F (76,22 euros) par enfant participant, l'A.P.E.L et les familles apportant le complément.
- Association de Sauvegarde de la Chapelle Saint-Philibert : subvention de 1.600 F (243,92 euros) qui lui permettra de régler les loyers au propriétaire qui entretient le matériel.

- 3.500 F (533.57 euros) à l'A.S.P. qui avait fourni et assuré une grande partie de la logistique lors de la journée du centenaire de la loi 1901 le 8 septembre 2001.

### **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS EXTERIEURES :**

Les subventions versées aux associations extérieures en 2000 (cf Kannadig de décembre 2000) ont été reconduites pour 2001. Deux nouvelles associations recevront une subvention (AIDES ARMOR et les Soins Palliatifs de Cornouaille). Après un débat sur les méthodes employées par l'association " Eaux et Rivières de Bretagne " initié par Françoise LE DOARE, la subvention à cette association est votée à main levée (17 voix pour, 1 contre et 9 abstentions).

### **PLAN LOCAL D'URBANISME : (ex P.O.S)**

- Par courrier du 29 novembre 2001, le Préfet du Finistère a émis un avis favorable au Plan Local d'Urbanisme voté par le Conseil Municipal le 22 octobre. Ce document est désormais validé dans sa totalité. **Toute personne peut consulter les documents en Mairie aux jours et heures d'ouverture.**

- Suite à l'approbation de la révision du P.L.U, le Conseil émet un avis favorable à l'unanimité pour que soit institué un **droit de préemption** urbain sur toutes les zones urbaines U et les zones d'urbanisation future NA de la commune, ce qui permettra à celle-ci, dans le cadre de la politique foncière et des opérations d'aménagement, d'acquiescer des biens à l'occasion de mutations. Le droit de préemption ne fait que reconduire le droit préexistant.

### LA COMMUNE GAGNE EN COUR DE CASSATION :

Les Maisons Le Du avaient obtenu l'autorisation de lotir un terrain à Pont-Menhir. La société a déposé son bilan et a été mise en liquidation. La BPBA, qui était cautionnaire, refusait de payer les 170.000 F de travaux restant à réaliser. La commune a gagné en première instance au TGI de Quimper, puis en Appel à Rennes. La BPBA a saisi la cour de cassation qui vient de donner raison à la commune. Cet arrêt constitue une jurisprudence intéressante et surtout, a permis d'obtenir le paiement de la finition des travaux.

- Avis favorable concernant un plan d'ensemble dans le **secteur de Tingoff**. Une participation financière sera sollicitée auprès des pétitionnaires pour des travaux de viabilité (électricité notamment), dans le cadre de la loi SRU, selon des modalités à définir.

- La commune est sollicitée pour une demande de C.U dans le secteur de **Pen Menez** sur une parcelle de 420 m<sup>2</sup> environ acquise récemment auprès d'un lotisseur privé. Les travaux de viabilité ont été terminés par la commune. La commission "Urbanisme" se rendra prochainement sur place.

- Le Conseil Municipal a souhaité être consulté pour avis à l'occasion des projets de plan local d'urbanisme **des communes voisines de COMBRIT et TREMEOC**.

### CONTRAT ENFANCE, RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES :

Accord pour un avenant de prolongation de ces 2 contrats

avec la CAF, afin de faire coïncider leurs termes avec ceux du Contrat Temps Libre.

### GESTION DES MOUILLAGES SUR L'ODET :

Après une concertation à la D.D.E en présence de M. Yves ROHOU, Maire, et de représentants de l'association des "Plaisanciers de Plomelin", il a été défini les principes d'une concertation afin d'élaborer une **charte de gestion des mouillages** sur l'Odét. Le règlement intérieur de l'association a été revu et corrigé en ce sens. La charte est conforme aux souhaits de chacun.

### PERSONNEL COMMUNAL :

- **contrat d'assurance statutaire** : arrivant à échéance le 31 décembre 2001, un appel d'offres a été lancé par le Centre de Gestion du Finistère pour un nouveau contrat d'une durée de 3 ans à partir du 1er janvier 2002, sur la base de la capitalisation. Après étude des offres, la commune retient GROUPAMA qui propose les taux les plus intéressants en matière de franchise.

### - primes de fin d'année :

Comme chaque année, une prime exceptionnelle de 1.000 F, proratisée selon le temps de travail, sera versée aux emplois aidés de la commune (CES, CEC, emploi-jeune).

### CIMETIERE :

Suite au constat d'abandon de certaines concessions, il y a lieu d'engager la procédure de leur reprise au profit de la commune.

## TRAVAUX SUR LA COMMUNE

### ✓ LE RENDEZ-VOUS DES SERVICES TECHNIQUES :

#### • Espaces Verts :

- Fleurissement bisannuel
- Entretien et mise en place d'écorces sur les massifs du nouveau cimetière et de l'aire de Kerguel
- Elagage de voies afin de bitumer à Penvenez, Kerrun, Kerdour

#### • Voirie, réseaux :

- Reprise de tranchées, etc ...en gravillonnage
- Pose de siphons d'assainissement sur deux maisons neuves
- Déplacement et remplacement de panneaux de signalisation routière

#### • Nettoyage et entretien des lotissements

• Confection de **dallages** béton devant le local cimetière ainsi que sous les abris de touche du stade de Kerguel

• **Confection de placards** dans les salles omnisports et de gym pour Familles Rurales et de mobilier pour la classe Dassé à l'école élémentaire

### ✓ AUTRES TRAVAUX : (par entreprises privées)

- **Maison Le Bris** : l'entreprise NEDELEC poursuit les consolidations de murs et a procédé à la confection des dallages et escaliers en béton. L'entreprise LACROIX a commencé les travaux sur la toiture et l'entreprise SEBACO est intervenue parallèlement pour du remplacement de voliges et des créations de fenêtres de toit. L'entreprise SITA (plomberie- sanitaire) procède actuellement à la mise en place de différentes tuyauteries.

- **Ecole maternelle** : mise en place d'une clôture par le CAT Ty Hent Glaz, pour délimiter l'espace vert de l'école du parking

- **Eclairage public** : les entreprises SBEE et GARIN ont procédé à son entretien avant la période hivernale

- L'entreprise SBEE a réalisé la mise en souterrain des **réseaux PTT et éclairage public** sur la VC n°1, au lieu dit Kroaz Kermel

- L'entreprise LE PAPE procède actuellement à différents travaux de **bitumage**.

## EN BREF

### ANIMATEUR ENFANCE ET JEUNESSE :

La commune a recruté un animateur en emploi-jeune. Bruno AUGRAIN aura pour mission d'animer la pause de midi et la garderie péri-scolaire, le CLSH du mercredi avec l'ULAMIR et participera à l'accueil des jeunes le samedi après-midi. Il prendra ses fonctions début janvier.

### ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE : appel à bénévoles

L'accompagnement scolaire pourrait démarrer courant janvier et sera coordonné par l'animateur enfance et jeunesse. Les personnes disponibles peuvent se faire connaître en Mairie. Une réunion de mise en place aura lieu le jeudi 10 janvier à 17h salle Dassé (cour de l'école élémentaire).

### LE CONSEIL GENERAL RECRUTE :

Le Conseil Général recrute actuellement de nouvelles **assistantes maternelles à titre permanent**. Des plaquettes présentant cette profession sont à votre disposition en Mairie.

### MARCHE LOCAL DE PLEIN AIR EN CENTRE BOURG :

Comme annoncé lors du Conseil Municipal d'octobre 2001, la préparation va bon train. Une douzaine de commerçants nous ont déjà fait part de leur participation à ce marché qui démarrera à Pâques 2002, le dimanche matin à partir de 8h, place de la Mairie.

#### **INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES :**

Les jeunes qui ont eu 18 ans en 2001 ou qui atteindront leur majorité avant le 28 février 2002, ainsi que les électeurs qui viennent de s'installer sur la commune, sont invités à se présenter à la Mairie **avant le 31 décembre, 17h**. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

#### **LOI DES FINANCES MODIFICATIVE POUR 2001 : (entreprises)**

-Le taux de l'impôt sur les sociétés dû par les PME (dont le chiffre d'affaires est inférieur à 50 MF, soit 7,62 M euros) est abaissé à 25% en 2001, et à 15% en 2002 dans la limite des 250.000 F (38.112 euros) de bénéfices.

-Les entreprises qui achètent, fabriquent pour leur compte ou commandent (avec un acompte de 10% minimum) des biens meubles et immeubles entre le 17 octobre 2001 et le 31 mars 2002, pourraient (projet de loi de finances rectificative 2001) majorer de 30% les dotations aux amortissements pratiqués au titre des 12 premiers mois suivant l'investissement.

#### **RECENSEMENT – SUITE :**

Dans le dernier Kannadig nous avons cité des chiffres issus du recensement de 1999. En voici quelques autres :

##### **- Activités :**

La population Plomelinoise ayant un emploi est de 1748 dont 64 dans l'agriculture, 344 dans le secteur industriel, 108 dans la construction et 1232 dans le tertiaire. Dans ce secteur, 364 exercent leur activité dans " l'éducation, la santé et l'action sociale ", soit 20% de la population active. C'est la catégorie socio professionnelle la plus représentée.

##### **- Naissances – Mariages – Décès : Source INSEE**

Le nombre de naissances en 1999 a été de 29 (idem qu'en 1984) ; le pourcentage de naissances hors mariages était de 34,5 en 99 contre 3,4 en 84. L'âge moyen de la mère à la naissance a progressé de 2 ans et demi entre ces deux dates.

Le nombre de mariages est passé de 9 à 20 entre 1984 et 1999. L'âge moyen a progressé de 3 ans pour les hommes et de 4 ans pour les femmes durant ces 15 années.

Les décès : en 1999 on enregistre 40 décès, 1/3 surviennent en milieu hospitalier. L'âge moyen des défunts reste assez stable sur 15 ans : un peu plus de 70 ans (très légère progression de l'âge moyen).

## **LES CONSIGNES DU MOIS**

#### **HALTE AUX ACTES GRATUITS :**

-Les enfants de l'école maternelle publique ont entrepris la décoration des arbres de leur cour, et quelle n'est pas leur déception chaque lundi matin, de retrouver leur travail sacqué, les décorations enlevées ou jetées par terre !

-Ce sont sans doute les mêmes personnes qui ont pris un malin plaisir à vider un conteneur de bouteilles plastiques aux abords de l'école élémentaire ou qui ont brisé des guirlandes de Noël !

#### **PARKING DE L'ECOLE MATERNELLE : (avis aux parents)**

**Ne vous garez pas n'importe où** (passage piétons, place handicapés), n'importe comment au mépris de toute règle de sécurité. Le nouveau parking, à côté des terrains de football est très vaste et pas très éloigné. Utilisez-le.

#### **AVIS AUX COMMERCANTS, ARTISANS, PROFESSIONNELS :**

Certains d'entre vous sont démarchés (physiquement ou par téléphone) pour l'insertion de publicité dans des annuaires spécialisés. Soyez vigilants, quant à l'identité des démarcheurs. Exigez leur carte professionnelle. En cas de doute, contactez les services de la Mairie, d'autant que certains s'en " recommandent ". Personne n'est mandaté par la Mairie.

#### **FUITES D'EAU :**

De nombreux abonnés ont eu des fuites d'eau. Il est nécessaire de vérifier votre installation, surtout en période hivernale (risque de gel) ; cela vous évitera une mauvaise surprise à la réception de votre facture.

## **LES ENTREPRISES PLOMELINOISES**

#### **DAVID FLOCHLAY : électricité générale – plomberie**

Un nouvel artisan vient de s'installer sur la commune de PLOMELIN ; il s'agit de David FLOCHLAY, qui réalise tous travaux d'électricité, de plomberie, et petits travaux de bâtiments. Son entreprise est située au 93, route de Pont-l'Abbé. Tél : 02.98.52.53.64 ou 06.80.25.24.77.

## **LES ASSOCIATIONS PLOMELINOISES**

#### **BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : 2002, une année de transition**

C'est une **triple mutation** que vit actuellement la bibliothèque municipale de Plomelin, association gérée depuis l'origine par des bénévoles : le transfert, effectif depuis le 1er janvier 2001, de la lecture publique à Quimper-Communauté (qui devient affectataire des biens : il s'agit d'un transfert de gestion mais non de pleine propriété) ; la gestion informatisée des prêts qui est sur le point de démarrer, la saisie des documents étant quasiment achevée ; enfin une certaine lassitude des membres du bureau, ne voyant pas venir de relève et ne souhaitant pas solliciter un nouveau mandat ; fort heureusement des bonnes volontés

se sont manifestées lors des assemblées générales récemment tenues.

Quant à la **municipalité**, il convient de rappeler qu'elle a apporté au cours des dernières années une **aide** non négligeable, notamment pour l'informatisation, commencée en 1999 (non seulement par l'achat de matériel – pour un coût de 117.000 F HT – mais aussi par une aide en personnel – presque l'équivalent d'un temps plein). Elle a demandé à Quimper-Communauté d'inscrire au budget 2002 un poste de bibliothécaire professionnel, soulageant et complétant ainsi la tâche des bénévoles, dont la place doit être affirmée (cf l'article ci-dessous).

Jean-Pierre ROYANT, Adjoint au Maire

### Le mot de la nouvelle équipe :

Une nouvelle équipe (Gilbert LANNUZEL, Président ; Pierre MOUTEL, Trésorier ; Blandine RICHARD, Secrétaire) va prendre en charge les activités de l'association bibliothèque de Plomelin.

La bibliothèque, partie intégrante de la vie culturelle plomelinoise, a été fondée, voici près de 30 ans, par plusieurs des membres actuels. Ces bénévoles ont tout mis en œuvre pour la doter d'un fonds documentaire riche et important : en effet, elle compte à ce jour plus de **7000** références de **livres** et de **documents**. Elle met également à la disposition des adhérents des vidéos.

Elle propose régulièrement des animations aux jeunes et moins jeunes et participe aussi aux manifestations destinées à promouvoir la lecture.

La plupart des membres du conseil d'administration et la totalité du bureau ont choisi de ne pas se représenter et nous respectons leur décision. Ils quittent ainsi la direction de l'association mais continuent, pour la plupart, de participer à la vie de la bibliothèque. Ayant mené d'une façon quasi professionnelle la bibliothèque, forts de leur expérience, ils aideront les nouveaux venus à prendre les rênes pour que leur investissement et le travail accompli ne restent pas sans suite. **Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.**

De nouvelles perspectives et échéances nous attendent :

- étoffer la nouvelle équipe
- se préparer à la gestion informatisée des prêts
- mettre en place des animations régulières : expositions, ateliers de lecture, venues d'auteurs, rencontres littéraires...

- accompagner l'entrée de la bibliothèque dans le réseau Quimper-Communauté. Veiller aussi à ce que la bibliothèque de Plomelin conserve son identité propre et ses spécificités.

Nous comptons aussi sur l'**arrivée d'une personne salariée** afin de satisfaire au mieux les demandes des adhérents et répondre aux besoins de la population et des diverses associations culturelles, sportives, sociales de la commune.

Voilà fixés les principaux objectifs actuels et futurs. La tâche s'avère difficile mais l'association doit se donner les moyens pour continuer ce qui a déjà été entrepris et développer d'autres activités et animations en collaboration avec les autres associations de la commune et avec la municipalité.

Gilbert LANNUZEL

### TELETHON 2001:

La somme récoltée cette année s'élève à 68.335 F (10 417,60 euros) ce qui constitue un nouveau record pour Plomelin, malgré la "concurrence" de Quimper. A noter surtout le succès de la vente des viennoiseries dans les quartiers.

### ULAMIR – " L'ABRI DU MARIN " :

L'ULAMIR présentera un spectacle-lecture chantée, le vendredi 11 janvier 2002 à 20h30, à la salle socio-culturelle de PLOMELIN. Cette création de la Scène Nationale de Quimper mêle savoureusement des chants bretons et français, interprétés par Louise EBREL, et des scènes du monde de la pêche au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, interprétés par le comédien Alain MENEUST. Tarifs : Adultes 6,10 euros/12 à 18 ans 3 euros/Moins de 12 ans 1,50 euros.

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

### EN JANVIER 2002 :

- Samedi 5	- Vœux de l'ASP	Salle socio – 19h
- Dimanche 6	- Vœux de l'Amicale Laïque - Galette des Rois – Rederien Ploveilh	MPT – 11h Annexe MPT – 10h
- Vendredi 11	- " L'abri du marin " ULAMIR	Salle socio – 20h30
- Samedi 12	- Repas de la Mairie	La Cabane – L'Avantage
- Du samedi 12 au dimanche 27	- Exposition des photos aériennes de la commune	Salle des mariages Heures d'ouverture de la Mairie
- Samedi 19	- Assemblée Générale Crymych	MPT – 10h30
- Samedi 26	- Assemblée Générale Challenge de Cornouaille – Courir Ensemble	Salle du Conseil – 13h
- Dimanche 27	- Kig ha Farz APE Ecoles Publiques	Restaurant scolaire

## ÉTAT CIVIL

**Décès** : Florent STEPHAN, 25 ans, Hent Kerfram ; Michèle DEBIEVE, ép. GUILCHER, 57 ans, Tal ar Hoad ; Louisa BEREHOUC, vve LE BRIS, 88 ans, Au Bon Coin ; Gabriel LAGADEC, 66 ans, Park ar Menhir ; Jean GUICHAOUA, 89 ans, Hent Kergoff

**Naissances** : Léa GLOANEC (14/11), Kroaz Pennanguer ; Nathan ARCELIN (4/12), Kerdavid Izela

## INFORMATIONS PRATIQUES

la pharmacie sera ouverte le dimanche lors des permanences des médecins plomelinois  
**MEDECINS DE GARDE**

30/12	Dr DANTEC	Guengat	02.98.91.04.80	20/01	Dr GUYOMAR	Pluguffan	02.98.94.02.17
01/01	Dr WEDEUX	Pluguffan	02.98.94.04.10	27/01	Dr METAYER	Plomelin	02.98.94.24.06
06/01	Dr LE CORGNE	Plomelin	02.98.94.24.06	03/02	Dr QUIDEAU	Plonéis	02.98.91.01.40
13/01	Dr LOZACHMEUR	Pluguffan	02.98.94.04.10	10/02	Dr LE CORGNE	Plomelin	02.98.94.24.06
<b>OUVERTURE DE LA DECHETTERIE</b>		10h-12h/16h-18h 9h-12h/15h-18h		Lundi Samedi	Mercredi Jeudi Vendredi		

